



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

N° 03/2021 - 2026

Réponse au postulat de Anne-Marie Carluccio

**« Pour une plus grande accessibilité et
transparence des débats publics »**



Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Question à la Municipalité

Le 11 décembre 2020, Madame Anne-Marie Carluccio a déposé un postulat concernant l'accessibilité et la transparence des débats en demandant que les séances du Conseil communal soient retransmises en direct et en différé sur le site officiel de la Commune.

Rappel du contexte

Ce postulat a été pris en considération immédiate et renvoyé à la Municipalité pour y répondre.

Constatations

Par ce postulat, Madame Carluccio relève que le Conseil communal exerce une mission de service public, représentant les citoyennes et les citoyens, exprimant, au travers des débats, ses points de vues individuels et de groupement politique et dont le devoir est d'informer la population.

Position de la Municipalité

La Municipalité n'est pas favorable à cette proposition, ce notamment pour les raisons suivantes.

Pour filmer les séances du Conseil communal, le coût estimé par séance, par la société Sonomix SA (qui s'occupe, entre autres, de la régie des séances du Grand Conseil), est de Fr. 2'810.-/HT soit plus de Fr. 3'000.- par séance. Tenant compte d'une moyenne de six séances, le coût serait d'environ Fr 18'000.- par année. La Municipalité considère qu'il s'agirait d'une dépense excessive. Il est bien entendu que si besoin, des offres comparatives seraient demandées mais, à priori, la société Sonomix est au top pour cette tâche et les prix risquent d'être équivalents.

A cela, s'ajoute le fait que les dates des séances du Conseil sont fixées en fin d'année pour l'année suivante, avec un rétro planning tenant compte des vacances scolaires, ce par exemple pour éviter d'avoir à fixer une séance de commission durant une telle période. Si la Commune fait appel à une entreprise spécialisée pour l'enregistrement des séances du Conseil communal, certaines dates fixées ne seront peut-être pas disponibles, tenant compte du fait que ces entreprises travaillent avec plusieurs villes (Lausanne, Morges, Renens, Prilly, Yverdon-les-Bains, Fribourg et Neuchâtel pour Sonomix).

Hors situation de pandémie liée au Covid-19, les séances du Conseil communal sont accessibles librement au public et toutes les personnes intéressées sont libres d'y assister. L'accès aux séances du Conseil communal a été interdit en début d'année, conformément à l'arrêté cantonal relatif à l'adaptation de certaines règles en matière communale dans le cadre de la lutte contre le coronavirus mais, depuis peu, le public est à nouveau autorisé. Par mesure de simplification, les places étant limitées, une information est affichée sur les panneaux lumineux, invitant les intéressés à s'inscrire.

A noter qu'avant la situation actuelle de pandémie et en règle générale, le public n'a jamais été très présent aux séances du Conseil. Certains citoyens participaient quand un sujet particulier les intéressait mais la participation n'a jamais été très élevée.

Enfin, le fait que les séances soient filmées pourraient prêter à la qualité des débats, considérant que certains seront plus enclins à prendre la parole alors que d'autres n'auront plus nécessairement envie de le faire.

Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent rapport, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le rapport de la Municipalité relatif au postulat « Pour une plus grande accessibilité et transparence des débats publics »
- Ouï le rapport de la commission chargée de cette objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. De prendre acte du présent rapport
2. De considérer que la Municipalité a répondu au postulat de Madame A.-M. Carluccio et le classer.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic La Secrétaire

S. Res

Stéphane Rezso



Berlin

Marie-Christine Berlie